Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 22 Mai 1907. — No. 28

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

A LA REINE DU CIEL

(Echos du mois de Mai)

Si j'étais un oiseau, gazouillant sur la branche,
Je fixerais mon nid non loin de ton autel ;
Dans le chêne qui touche à ta chapelle blanche,
Et là, toujours chantant, je me croirais au ciel !

Si j'étais le ruisseau, dont l'onde vive et pure
Serpente à travers l'herbe et les tapis de fleurs,
J'essairais, en coulant avec un doux murmure,
De redire ton nom, si cher à tous les cœurs !

Si j'étais l'aigle fier des montagnes d'Asie,
Je volerais pour toi sur le haut des sommets,
Et je crirais à tous : Aimez, aimez Marie !
Invoquez son secours ; cèdez à ses attraits!

Si j'étais le zephir, ou la brise légère,
Qui embaument le printemps et les lilas en fleurs,
J'emporterais vers toi les parfums de la terre,
Avec l'encens du temple et les saintes ardeurs !

Si j'étais diamant, pour toi, sainte Madone,
Je voudrais scintiller comme un astre des cieux ;
Purifiant mon éclat, pour orner ta couronne
J'irais me reposer sur ton front radieux !

Si j'étais le roseau, qui tendrement soupire
Sur le bord des marais, sous les brises du soir,
Aux passants attristés j'aimerais à redire
Ton doux nom qui console et redonne l'espoir.

Si j'étais dans l'azur, une petite étoile,
Pour toi je brillerais de mille et mille feux:
Je viendrais m'attacher à ton céleste voile,
Pour attirer à toi tous les cœurs malheureux !

Je ne suis rien, hélas! qu'une timide flamme,
Qui brûle pour ton cœur, et veut te faire aimer :
Marie, exauce, un jour, les désirs de mon âme,
Et laisse-moi, pour toi, d'amour me consumer.

BOULET.

Anniversaire et Ordination a la Trappe

Saint-Norbert, 12 mai 1907

Le 29 avril dernier, quinzième anniversaire de la fondation Cistercienne de Saint-Norbert et fête de Saint Robert, fondateur de l'Ordre de Citeaux, Mgr l'Archevêque, à la Grand'Messe Pontificale, qu'il célébra dans la belle Eglise Conventuelle du Monastère, a conféré la Tonsure et les Ordres Mineurs au Rev. Frère Paulette, O. M I., le Diaconat au Père Théophile, et le Sacerdoce au Père François-de-Sales tous deux profès solennels de l'Ordre des Cisterciens Réformés. La cérémonie de l'Ordination est toujours très touchante par elle-même, mais elle a revêtu, ce semble, à Notre-Dame-des Prairies, un caractère plus touchant encore, à cause de la solennité spéciale de la fête du jour, et du beau chant grégorien si bien exécuté par les Religieux. Aux prêtres arrivés avec Sa Grandeur, étaient venus se joindre M. l'Abbé G Cloutier, curé de St. Norbert, M, l'abbé Gendron, curé de La Salle, le R. P. Dugas, S. J., Recteur du Collège de St. Boniface, les RR. PP. Boutin et Loriau, Supérieurs des Missionnaires de Chavagnes à St. Hubert et à Cartier, et M. l'Abbé Gandos, Aumônier de l'Hospice Ritchot. Le monastère des Prairies compte neuf prêtres. Il y eût donc vingt-et-un prêtres qui vinrent imposer les mains, à la suite de Mgr l'Archevêque, au jeune ordinand, qui allait devenir presque aussitôt leur frère dans le sacerdoce. Après la cérémonie, il y a eut dîner d'honneur offert à Mgr l'Archevêque et à son clergé au monastère.

"ARTHABASCA"

La *Presse*, de Montréal, tenait récemment un concours descriptif. Ce concours a été des plus intéressants ; il a mis en relief les beautés naturelles de beaucoup d'endroits de la province de Québec. L'un des meilleurs essais est le suivant, dû à la plume de madame Alcide A. Larose, de Montréal, fille de notre concitoyen, M. C. C. Bernier, rue Desautels :

Sur le versant du Mont Christo, gracieusement caché dans un bouquet de mousse et de verdure, se trouve le coquet Arthabaska. Sa population d'élite, fine fleur de l'esprit canadien, ses élégantes maisons, ses rues proprettes, bordées d'érables centenaires et de peupliers longs comme des flèches gothiques, son atmosphère d'art et de poésie, en font en tout temps, mais surtout durant la saison estivale, un coin de terre fort apprécié du touriste le plus blasé. Je l'aime ce coin de terre, Colette, d'abord, parce qu'à tout oiseau son nid est beau, son nid est cher... Ensuite le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas toujours, a dit Pascal... Et puis ce coin de terre est riche de tous mes souvenirs, beau de toutes mes joies ; il a mille voix qui peuplent ma solitude, berce mon sommeil, endorment mes douleurs. Où que mon pied se pose sur ce sol aimé un monde de souvenirs s'éveille : riants souvenirs de ma naive enfance —tendres et doux souvenirs de deuil.

C'est donc toujours le cœur en désarroi, le regard plein de larmes, qu'en le quittant je me prends à redire avec le poète :

"Objets inanimés, avez-vous donc une âme
"Qui s'attache à mon âme et la force d'aimer ?"

A ces sentiments intimes et sacrés, véritable culte pour mon cœur, vient s'ajouter un sentiment de fierté... d'orgueil pour mon village natal. J'aime Arthabasca, non seulement pour les souvenirs qu'il me rappelle, pour sa grandiose nature, pour ses pittoresques montagnes, mais je l'aime encore pour ses sommités politiques, pour ses gloires littéraires et artistiques. N'est-ce-pas à Arthabasca que notre eloquent et distingué premier ministre a vécu les jours les plus beaux de sa brillante carrière ? Et c'est aussi à Arthabaska que chante le délicat poète : Adolphe Poisson. C'est à l'ombre des érables qui m'ont vu grandir que sa délicieuse lyre trouve de si suaves accents. Accents que parfois son virtuose frère, fait vibrer harmonieusement sous ses doigts d'artiste.

A côté de la musique et de la poésie, ces deux filles du ciel, l'art divin de la peinture a aussi son maître dans mon village. Si M Suzor Côté n'est pas un Raphaël, il en est certainement le digne émule, puisque chaque année au salon de Paris, ses ravissants paysages remportent un succès retentissant.

Je t'aime, ô mon Arthabaska, plus que tout autre coin du Canada. Je t'aime pour tout ce que le Créateur prodigua de grâces à ta nature ! Je t'aime pour tes illustres enfants, mais je t'aime surtout parce que

"Une part de mon âme est restée en ces lieux.
"Où ma calme jeunesse a chanté son cantique
"En remuant la cendre au fond de l'atre antique
"Mille souvenirs morts jaillissent radieux"

HUGUETTE.

Mme ALCIDE A. LAROSE,
(née Mlle Bernier),
474 rue Berri, Montréal.

Nouvel Ontario

Les habitants du Nouvel Ontario prétendant n'être pas traités avec justice par le gouvernement provincial, veulent organiser une nouvelle province.

Une grande assemblée a eu lieu à ce propos le 10 mai, à Stratton.

DECES

Monsieur l'abbé Viens, curé de Portage-la Prairie est mort samedi dernier après quelques jours de maladie.

Ses restes mortels sont arrivés ici dimanche. Les funérailles de ce prêtre estimé ont eu lieu mardi matin à la cathédrale.

Mgr l'Archevêque était présents, ainsi que Mgr. Dugas. Le chœur et la nef étaient aussi bien remplis.

Prochain Mariage

On annonce pour mardi, le 27 du courant, le mariage de mademoiselle Eugénie Kéroack, fille de madame Vve M. A. Kéroack, de St-Boniface, avec monsieur J. A. Prénovault, aussi de St-Boniface. D'avance nous présentons des félicitations très cordiales aux futurs époux.

—Le C. N. R. vient de faire une commande pour 200 locomotives, destinées au trafic de l'Ouest. Voilà qui aidera beaucoup au transport de la récolte de cet automne.

Le Manitoba.

MERCREDI, 22 MAI 1907

La Campagne du "Free Press"

Le *Free Press* est évidemment persuadé que ses lecteurs n'ont point une confiance illimitée dans ses affirmations, puisqu'il éprouve le besoin de répéter presque quotidiennement ses racontars au sujet de la dernière élection, ses injures à l'adresse de l'archevêque de Saint-Boniface aussi bien que ses fausses appréciations de la conduite de ce dernier.

Le *Free Press* veut absolument faire accroire aux électeurs que monseigneur Langevin ait conclu un pacte avec M. Roblin au sujet des écoles élémentaires, moyennant lequel le gouvernement permettrait à quelques unes de ces écoles de se tranformer en écoles paroissiales (*church schools*) en retour de l'appui donné par l'Archevêque au gouvernement.

Il n'y a rien de vrai dans ses allégations du *Free Press*; mais l'invraisemblance même d'un pareil pacte est une raison de plus pour cette feuille d'insister auprès de ses clients et d'accentuer son attitude ; elle va même jusqu'à citer à ce propos des considérations philosophiques de Balfour et de Huxley, aussi merveilleuses d'application dans l'occasion que l'histoire de l'homme dans la lune. Tout de même, le *Free Press* s'imagine que ces citations peuvent servir au moins à donner une couleur de vraisemblance à ses objurgations, à égarer ainsi l'opinion publique sur des matières très élémentaires au profit du parti politique que cette gazette sert avec autant de zèle et de succès que de mauvaise foi.

En effet, qu'y a-t-il donc de si complexe dans le fait de monseigneur Langevin donnant ses sympathies au gouvernement Roblin ?

L'archevêque de Saint-Boniface est un citoyen, l'égal au moins de tous les citoyens de ce pays et de n'importe quel électeur. N'a-t-il pas le droit d'accorder ses suffrages à l'un plutôt qu'à l'autre ?

N'a-t-il pas le droit d'avoir ses préférences, comme les Gordon ou les Bland ? N'a-t-il pas ses raisons, patentes aux yeux même de ceux qui aimeraient à ne pas voir, de sympathiser avec M. Roblin plutôt qu'avec M. Brown ? Le groupe guidé par M. Brown n'a-t-il pas toujours été hostile aux catholiques, dont monseigneur Langevin est le chef ? Ce groupe ne nous a-t-il point maintes fois trompés ?

En outre, Monseigneur Langevin n'a jamais fait mystère de ses sympathies ; son attitude a toujours été d'une clarté foudroyante pour les amis du *Free Press* C'est un fait admis, manifeste, que personne ne conteste Selon le sens commun, il n'est pas besoin pour le *Free Prees* d'appuyer sur ce fait pendant deux mois pour éduquer et persuader le public ! A moins que cette feuille, l'organe de M.Sifton, ne veuille attiser par son jeu les passions politiques et le fanatisme des siens à l'endroit du gouvernement et des catholiques de la province.

C'est à cette dernière conclusion qu'il faut en effet en arriver quand on s'arrête à l'examen de sa conduite.

Certes, nous concevons sa colère à l'occasion de sa défaite aux dernières élections. Mais une fureur qui aboye sans cesse, qui se fait de la rancune, une arme à répétition, qui dure depuis tant de mois, qui menace de s'éterniser, cela devient ridicule et même, cela sent la monomanie !

Au lieu de montrer à tous que c'est son respect pour la loi qui le fait crier ainsi, comme le prétend le *Free Press*, il met au contraire en évidence ses sentiments antipathiques à la portion française et catholique de notre population Il devient clair comme le jour qu'il veut ameuter les protestants contre le gouvernement en leur donnant tous les jours du catholique à manger. C'est pour lui un simple engin politique. Il veut déloger de sa position celui qui vient de le battre royalement !

Oui ! tout cela est bien évident, et, à ce point de vue, nous pourrions ne pas éprouver de grandes alarmes ! Mais il y une chose qui est également évidente et qui nous chagrine davantage. C'est que par là le *Free Press* nous donne la mesure de justice avec laquelle il nous traiterait s'ils étaient, lui et les siens, au pouvoir !

Et cela seul suffirait à justifier les catholiques de notre province, leur archevêque en tête, de s'être montrés, durant les dernières élections, plutôt sympathiques à M. Roblin qu'à M. Brown.

Le programme de celui-ci, quoiqu'on puisse dire, n'était qu'une réédition du programme Greenway, avec toutes ses rigueurs, ses déloyautés et ses injustices. Les mots en étaient moins rudes, mais ils étaient fort clairs. Le *Free Press* aura beau chercher par ses arguties et ses fables, par ses airs indignés ou patelins, par ses allures dogmatiques à enlever de ce programme les odieuses intentions qui le caractérisaient, il n'en restera pas moins l'un des documents publics qui serviront, plus tard, comme il y a quelques semaines, à montrer combien peu le parti libéral a su dans le passé, et entend à l'avenir, respecter la constitution du pays et la conscience catholique.

Avec un pareil programme devant les yeux, joint aux actes du passé, notre devoir était tout indiqué ; il n'était besoin d'aucun pacte pour nous déterminer.

M. W. F. Luxton

Monsieur W. F. Luxton, de Winnipeg, est mort lundi soir, à l'Hôpital Général, après avoir été frappé par la paralysie samedi soir.

M. Luxton avait soixante et trois ans. C'est encore un des pionniers de l'Ouest, et l'un des facteurs de son développement, qui s'en va. M. Luxton a été activement mêlé à la vie politique et sociale de notre province depuis 1871. Journaliste d'un talent supérieur, monsieur Luxton a dirigé pendant plusieurs années le *Free Press*,—jusqu'en 1890.

Sa sortie du journal fut retentissante. Lors de l'abolition du Conseil Législatif, la législature avait fait la promesse bien claire de respecter les droits de l'élément catholique et français. M. Luxton, député, avait, avec ses collègues, pris des engagements formels à ce sujet. Vint la loi persécutrice et *ultra vires* de 1890. M. Luxton se rappela la parole donnée ; il nous resta fidèle, en dépit de l'abandon navrant où le laissèrent ses amis Le *Free Press* était un journal sympathique à M.Greenway et à M. Martin. M. Luxton se sépara courageusement du *Free Press*. Il emporta dans sa retraite la satisfaction profonde d'avoir fait son devoir.

Cette conduite noble et digne lui conta de durs sacrifices ; mais le journaliste désarmé sentit naître autour de lui une atmosphère d'affectueuse sympathie chez tous ceux qui ont le caractère assez haut pour comprendre un acte de loyauté.

Pour nous, catholiques du Manitoba, nous devons un hommage special à la mémoire de feu M. Luxton.

"Empire Day"

Vendredi prochain sera jour de congé pour le peuple canadien : ce sera la *Fête de l'Empire*.

Le chômage et les réjouissances du 24 mai sont de notre part un hommage à la couronne britannique. C'est l'affirmation positive d'un peuple satisfait de son status politique.

Nous pouvons en effet nous féliciter du régime sous lequel nous vivons L'observation attentive des diverses situations politiques du monde nous découvre que l'Angleterre occupe une belle place parmi les nations libres. L'Angleterre est un des pays où l'on a le mieux compris la liberté légitime du sujet et ses besoins.

L'Angleterre a eu ses heures de persécution, mais, telle qu'elle est aujourd'hui, elle accorde une indépendance d'action considérable à tous ceux qui vivent à l'ombre du drapeau britannique. On l'a dit, la constitution de l'empire britannique procède à la fois de la monarchie et de la république. Son élément monarchique lui assure la stabilité ; et son élément républicain assure la liberté de l'administré. Un Canadien-français généralement peu enthousiaste de l'Angleterre M. Louis Fréchette a pu écrire avec justesse les vers suivants, à l'éloge du drapeau anglais :

C'est le drapeau d'Angleterre :
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de terre
Il flotte glorieusement.

Il brille sur tous les rivages ;
Il a semé tous les progrès,
Au bout des mers les plus sauvages
Comme aux plus lointaines forêts.

Devant l'esprit humain en marche
Maintes fois son pli rayonna,
Comme la colombe de l'arche
Ou comme l'éclair du Sina.

Oublions les jours des tempêtes,
Et, mon enfant, puisqu'aujourd'hui
Ce drapeau flotte sur nos têtes
Il faut s'incliner devant lui.

Vis-à-vis le Canada, l'Angleterre a fait, au total, son devoir. On nous a octroyé depuis la conquête, des franchises comme un pays vainqueur en accorde rarement à un pays vaincu. Et c'est ici qu'apparaît le génie politique des Anglais.

On nous a donné !— peut-être parceque nous avons réclamé, peut-être parceque nous avons réclamé avec énergie à certaines heures ; mais c'est déjà beaucoup que l'Angleterre ne nous ait pas refusé, attendu que d'autres aussi, en d'autres pays, réclament avec autant de vigueur que nous des droits évidents, et ne se font pas même écouter. Un homme que personne n'a l'habitude de considérer comme un anglophile, monsieur Henri Bourassa, écrivait un jour dans une revue de Londres : "Le peuple canadien-français trouve *aujourd'hui* sous la couronne britannique une liberté très grande, et il s'en déclare hautement satisfait."

Le jour où Londres voudra restreindre cette liberté par un excès d'impérialisme, la situation se compliquera pour tout le monde de problèmes nouveaux et de difficultés nouvelles. Nous reproduisons plus bas un article de la "Vérité" de Québec. Cet article, dû à la plume exercée de monsieur Omer Héroux, résume absolument notre pensée sur les atteintes que l'impérialisme, poussé trop loin, pourrait porter à notre liberté politique.

Nous ne pouvons terminer ces lignes sur la liberté du citoyen anglais sans une réserve très précise : nous, catholiques du Manitoba, régis par les institutions britanniques, nous sommes les victimes d'injustices légales. Nous sommes comme des membres maltraités d'une grande famille. C'est notre espoir toutefois que l'esprit de clairvoyante tolérance et de sage libéralité dont s'inspire en général l'esprit politique anglais viendra, quelque bon jours, redresser nos griefs et nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres éléments qui vivent à l'ombre du drapeau de l'Angleterre.

Goujateries Maconniques

M. Barrès, un académicien français, a raconté dernièrement à Paris, le fait suivant qui montre comment les instituteurs *neutres* de la République maçonnique de France s'acharnent sur les pauvres enfants chrétiens, pour les punir de leur fidélité à la Foi religieuse de leurs pères :

"L'autre jour, une petite fille de sept ans, qui avait commis la faute d'aller à la messe le dimanche a reçu l'ordre de monter sur une table en pleine classe et, devant ses camarades, de réciter le *Pater*.

—Notre Père qui êtes au cieux...

—Comment ton père est au cieux ! mais je viens de le voir passer sur la route...

Vous voyez si la classe riait !

—Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien...

—Tiens, ce n'est pas ton père qui te donne du pain, lui qui est boulanger ?

La petite suffoquait d'embarras et de peur. Elle dut aller jusqu'au bout.

Le dimanche suivant, elle se rendit encore à la messe. L'instituteur la fit remonter sur la table...Non, messieurs, je ne veux pas vous dire le nom, ni le pays de ce maître goujat : nous l'appellerons, si vous voulez bien, maître Aliboron. Il exigea que cette fois, la pauvre petite récitât l'*Ave Maria*.

—Je vous salue Marie...

—Tiens, tu la connais, cette femme, pour la saluer ? On ne salue que les femmes qu'on connait.

Alors, un petit garçon de dix ans se leva et dit à l'instituteur que ce qu'il faisait était très mal

Messieurs, par notre lâcheté, s'écria M. Barrès, voilà comment on traite en France de petits enfants français..."

Notre Lacheté ! Ce mot terrible sortit de la bouche d'un Français révèle en effet le crime de la France contemporaine. Fille de l'indifférence, du respect humain et de la corruption, cette lâcheté explique tout ce qui se passe aujourd'hui dans le pays des Clovis des Charlemagne et des Saint-Louis.

"HOME RULE"

(*La Patrie*)

Un débat mémorable s'annonce à la Chambre des Communes Anglaises. Le secrétaire des affaires d'Irlande, M. Birell, a présenté, le 7 mai, le projet de loi attendu du "Home Rule" qu'avait commencé de préparer M. Bryce avant sa nomination comme ambassadeur aux Etats-Unis.

Depuis son arrivée au pouvoir avec Sir Campbell Bannermann, le parti libéral anglais a toujours laissé espérer aux nationalistes irlandais qu'il endosserait leur querelle. Mais ces promesses n'avait pas été bien définies, et l'on attendait avec une impatience facile à comprendre les explications de M. Birell.

Les libéraux anglais n'ont pas recueilli tout entier l'héritage que leur avait laissé Gladstone. Ce qu'ils proposent n'est pas strictement le gouvernement autonome ; c'est un commencement de "Home Rule". En d'autres termes, le gouvernement hésite à opérer d'un seul coup une aussi grave transformation, et il croit plus prudent de mettre les Irlandais à l'essaye.

D'après le projet, un conseil d'administration serait créé pour l'Irlande, siégeant à Dublin pour un terme de trois ans, et composé de 104 membres, dont 82 élus 24 nommés par la couronne. Par le moyen de ce conseil, l'Irlande aurait le contrôle des affaires purement irlandaises ; mais le pouvoir de faire les lois et de lever les impôts reste toujours au Parlement impérial. Le Lord lieutenant d'Irlande serait membre ex-officio du conseil avec une sorte de droit de veto.

Ce projet soulèvera sans doute une discussion aussi longue qu'animée. La question du "Home Rule" est une des plus brûlantes qui aient passionné la politique anglaise depuis longtemps. C'est vers 1873 que les premières aspirations de l'Irlande vers l'autonomie prirent corps et se transformèrent en mouvement politique. Sous la direction de Parnell une campagne des plus actives fut menée. Mais la violence des agitateurs rendait l'Angleterre trop défiante, et, vers 1886, M. Gladstone, qui avait fait de cette cause la sienne propre, vit son premier bill du "Home Rule" défait par une majorité de 39, et dut démissionner. C'est à cette occasion que M. Chamberlain se sépara de M. Gladstone, avec plusieurs autres membres du parti libéral.

Revenant à la charge en 1893, M. Gladstone parvint enfin à faire adopter un bill d'autonomie par la Chambre des Communes, à une majorité de 34. Mais il se heurtait cette fois à la systématique opposition de la Chambre des Lords.

Le bill de M. Gladstone concédait à l'Irlande un gouvernement composé du souverain, d'un conseil législatif et d'une Chambre d'Assemblée. Celui de M Birell accorde beaucoup moins, mais le gouvernement fait savoir aux Irlandais qu'ils obtiendront bientôt davantage, s'ils sont bien sages dans cette première épreuve.

Selon toute probabilité ce compromis ne satisfera personne, ni les adversaires irréductibles du "Home Rule qui sont encore nombreux, et encore moins les Irlandais qui devaient s'attendre à mieux

La Conference Coloniale

Sous ce titre, nous lisons dans la *Vérité* un remarquable article, dont nous détachons le passage suivant :

"La conférence coloniale poursuit ses travaux sans provoquer, dans l'univers britannique, l'intérêt qu'excitèrent jadis les conférences de 1897 et de 1902. C'est qu'aussi bien les circonstances sont profondément changées. La guerre sud-africaine a été suivie d'une sorte d'accalmie dans l'impérialisme sentimental, tandis que la défaite du parti conservateur anglais et la retraite forcée de M. Chamberlain ont fait passer au second plan les problèmes de l'impérialisme commercial.

Ce n'en est pas moins un très grand spectacle que celui qui se déroule actuellement à Londres, et il faut le dire très haut, un spectacle que l'Empire britannique seul pouvait donner au monde. L'Angleterre est la première nation qui ait reconnu à ses colonies une aussi large mesure de liberté locale : nul autre pays n'eût permis à un homme comme Botha, cinq années à peine après la signature du traité de Vereeniging, de siéger dans les conseils de l'Empire en qualité de chef d'une nation libre. Mais dans la grandeur de ce spectacle éclate la leçon même de l'avenir. Si les Australiens et les Néo-Zélandais, si les Canadiens et les Sud-Africains peuvent aujourd'hui, sans aigreur et sans rancune, fraterniser avec les Anglais de Londres, c'est qu'on les a laissés se développer à leur guise, sous l'égide de libres institutions. Le jour où l'on essaiera de resserrer d'une façon sérieuse les liens très lâches qui unissent aujourd'hui ces colonies dispersées aux quatre coins du globe, on provoquera infailliblement des heurts douloureux et, à échéance plus ou moins lointaine une tragique rupture.

La formule de Sir Wilfrid Laurier : union impériale, autonomie locale, correspond à la situation actuelle, elle en indique la condition essentielle, mais ne saurait engager indéfiniment l'avenir. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du sud constitueront inévitablement, dans la suite des temps, de nouvelles nations indépendantes. On pourrait dire la même chose du Canada, si le voisinage des Etats-Unis et nos conditions géographiques ne posaient un second problème, celui de l'annexion. En tout cas la séparation est inévitable, à moins que l'Empire britannique ne donne à l'histoire entière un démenti inattendu. Le grand art des politiques anglais sera de la retarder le plus possible et, le jour où elle sera devenue nécessaire, de la faire s'opérer dans le calme et l'harmonie.

Ville de St. Boniface

AVIS est donné que le Rôle d'evaluation de la Ville de St. Boniface pour l'année 1907, a été le 17 mai courant déposé à mon bureau à l'Hotel de Ville, où il sera ouvert à l'inspection et examen de tous intéressés, savoir de 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, pendant l'espace de quatorze jours à compter du dit 17 Mai courant.

Toutes personnes qui auraient raison de se plaindre du dit rôle en tout ou en partie devront produire leurs plaintes dans le dit délai de quatorze jours, et ces plaintes seront entendues et jugées par le Conseil Municipal de la Ville qui siègera comme Cour de Révision le 3 Juin prochain à 7.30 P. M., à l'Hotel de Ville, pour examiner le dit rôle d'evaluation et entendre les plaintes qui s'y rapportent.

St. Boniface 17 Mai, 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

MENUS PROPOS

UNE SCIE MODERNE

Après vingt ans d'une union qu'aucun nuage, qu'aucune ombre n'avait troublée, M. et Mme Durand avaient fini par déteindre l'un sur l'autre, au point qu'on ne savaient plus si c'était M. Durand qui était Mme Durand ou Mme Durand qui était M. Durand. Mêmes pensées, mêmes désirs, mêmes gestes, mêmes manies. Qui entendait l'un, entendait l'autre.

Or, ayant célébré leurs noces d'or, ils eurent l'idée, pour clôturer la fête, de venir passer quelques jours à Paris. Fâcheuse idée s'il en fut. En effet, à peine débarqués ils furent séparés par un remous de la foule et se perdirent de vue.

Au cours de leurs pérégrinations pour se retrouver, ils s'aperçurent soudain M. Durand se trouvait dans le train montant du métropolitain Porte-Maillot-Vincennes, Mme Durand dans le train descendant. C'était à la station du Louvre. Dans le court arrêt de leurs convois respectfs, ils se virent à travers les vitres de leurs wagons. A peine eurent ils le temps d'échanger un signe de joie, puis les trains repartirent les entraînant chacun dans un sens oppsé.

Au premier arrêt, M. Durand descendit, traversa vivement la voie, monta dans le train descendant, pensant ainsi courir derrière sa moitié, prêt à débarquer dès qu'il l'apercevrait sur le quai d'une station.

Mais, Mme Durand avait, naturellement, eu la même idée, en sorte que les deux époux se retrouvèrent encore dans les deux trains contraires.

S'étant à nouveau aperçus, ils changerent de tactique.

M. Durand descendit au Châtelet et se posta bien en vue sur le quai, prêt à crier au passage de son épouse.

—Je suis ici, j'y reste...viens m'y retrouver......

Malheureusement, pendant ce temps-là, Mme Durand, ayant eu la même idée, restait postée sur le quai des Tuileries en sorte qu'elle ne pouvait point passer devant M. Durand.

Au bout d'une heure de faction inutile, les deux époux perdirent patience...hélas ! ensemble, toujours ensemble, si bien qu'étant ensemble remontés dans le train ils se croisèrent encore...et sans se rencontrer.

Néanmoins cette fois, toujours à travers la vitre, M. Durand put faire un signe à Mme Durand qu'il allait jusqu'au bout de la ligne où il descendrait.

C'était précisément le geste qu'au même moment faisait Mme Durand.

Il en résultat fatalement ceci :

—Ma femme, pensa M. Durand va s'arrêter à son point terminus donc, il ne faut pas que je m'arrête au mien...Je reviendrai par sa ligne la retrouver.

—Mon mari, pensa Mme Durand, va s'arrêter...(*Voir ci-dessus*)

En sorte qu'une nouvelle fois, les deux époux se croisèrent encore, M. Durand dans le train montant, Mme Durand dans le train descendant.

—Puisqu'il en est ainsi, pensa M Durand, je ne bouge plus et fais la navette sur mon train, ma femme finira par venir m'y retrouver.

Et comme Mme Durand pensait, agissait comme M. Durand, elle fit de son côté la navette sur son train, allant de la Porte-Maillot à Vincennes, sur une voie, pendant que son époux, allait de Vincennes à la Porte-Maillot sur l'autre.

Après s'être croisés un nombre incalculable de fois, M. Durand se dit :

—Ah ! quelle scie !

....

CHŒUR DES LECTEURS.— Ah ! oui, alors...

NAISSANCE

En cette ville le 19 courant Madame T. Lebel, une fille.

Le 20 du courant, madame Dubuc, épouse de monsieur A. J. H. Dubuc, avocat, 159 Hargrave street, une fille. L'enfant a reçu au baptême les noms de Madeleine-Marie Joséphine. Parrain et marraine, M. le docteur A. Couillard de Lepinay et mademoiselle A. Dubuc.

Ville de St. Boniface

Le Conseil ayant décidé de paver les rues suivantes.

Rue Laflèche, de l'avenue Provencher à la rue Tissot.

Rue Tissot, de la rue Laflèche à la rue Archibald.

Rue Horace, de l'avenue Taché à la rue du Collège.

Avenue Taché, de la rue Eugénie à la rue Kitson.

Rue Kitson, de l'Avenue Taché à la rue du Collège.

Rue Marion, de l'Avenue Taché à la rue du Collège.

Avis est donné par les présentes qu'en vertu du règlement des égoûts, tous les propriétaires de terrain, même vacant, sur le parcours des rues ci-dessus nommées, auront à faire sa connexion, avec l'égoût de la rue d'ici au premier d'Août prochain, sinon la Ville fera faire cette connexion aux frais du propriétaire et le coût en sera chargé à la propriété intéressée.

Toutes connection doit être faite sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Ville et seulement après qu'un permis aura été obtenu du dit Ingénieur.

Daté à St. Boniface le 17 Mai 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

NOTICE

Public notice is hereby given that application will be made to the Lieutenant Governor-in-Council, one month after the publication hereof, to change the name of LaSalle Carey Co. Ltd. to St. Pierre Trading Co. Ltd.

VICTOR RENCART
Secretary.

Servantes demandees

On demande une bonne servante pour une petite famille; devra savoir faire la cuisine et posseder de bonnes recommandations.

S'adresser à
Mme HORMISDAS BELIVEAU
No. 187 Rue Dumoulin,
St. Boniface.

DEMANDE—Pour le District Scolaire de Pike Lake, No. 838; instituteur portant certificat de 3eme classe; devant enseigner l'anglais et le français; catholique de préférence. Mentionnez le salaire.

S'adresser à,
T. J. McMANUS,
Secrétaire-Tresorier,
Mariapolis, Man.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Chambres et Pension, 28, Rue Ritchot.

—Examen de musique des élèves, demain soir, au couvent de Saint-Boniface.

—Le fameux tabac VALIQUETTE, chez J. B. Leclerc, 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—Une jeune fille demande de l'ouvrage à la journée. Ecrire Georgette Trény, Saint-Boniface.

—A louer, 5 acres de terrain, aussi un acre et un tiers à 3 milles de la la ville. S'adresser à A. Gauvin.

—Les Boulangers ont décidés hier au soir, de ne donner à l'avenir que 18 pains pour une piastre.

—Une servante trouvera de l'emploi en s'adressant à madame Gauvin, No. 227, rue Notre-Dame Saint-Boniface.

—Maison de pension recommandée au No 418 Rue du Collège, St. Boniface. Pension complète ou de table seulement.

—Le seul endroit à St-Boniface où vous puissiez vous procurer de jolies tabatières, chez J.-B. Leclerc, no 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—Grand choix de Pipes, Tabacs, Cigares, Allumettes, et Articles de fantaisie pour fumeurs-Chez J.-B. Leclerc, avenue Provencher, St-Boniface.

—M. Chevrier et Cie, ouvriront un magasin de chaussures et valises dans quelques jours au No. 318, rue Main, en face du dépôt du C. N. R. à Winnipeg. Succès.

—M. Zénon Ouellette informe ses amis et le public, qu'il est maintenant installé sur la rue Provencher, où l'on trouvera un restaurant de première classe, table de pool, coiffeurs, etc.

—Lavage et repassage, ou lavage seulement chez Mme I. St.-Jean, No. 89 Rue Dumoulin, St. Boniface. Arrangements spéciaux pour familles. Prix modérés.

—Nous regrettons d'avoir à annoncer le décès de madame Mondor, épouse de monsieur Eusèbe Mondor, de Woodridge. Nous prions monsieur Mondor et sa famille d'agréer nos sympathies.

—Il y aura élection des officiers de l'Union Métisse St-Joseph du Manitoba, le 26 mai prochain, à 7 heures du soir, chez M. Simon Saint-Germain.

Par ordre du Président,
Pièrre DUMAS.

—La librairie Black, McIntyre Block, à Winnipeg, expose depuis lundi le portrait, à l'huile, de M. J. E. Cyr, député de Provencher Ce portrait est l'œuvre de M. V. A. Long et fera partie de la galerie des anciens maires de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface.

—La crainte de voir une grève déclarée parmi les ouvriers des usines du C. P. R. est maintenant dissipée. Le différend n'était pas à propos du salaire, mais à propos de certains règlements que les ouvriers trouvaient trop sévères. Les choses ont été arrangées à la satisfaction des deux parties.

—Malgré la rareté actuelle de l'argent sur le continent, la ville de Portage-la-Prairie vient de vendre pour $ 83.000 de débentures a Toronto, à des termes avantageux. Or, les débentures, en général, sont actuellement de placement difficile. Ceci est une indication du splendide crédit de notre province.

—Un train de 700 immigrants venant de Halifax est arrivé vendredi le 17 à Fort-William. Depuis douze heures, les vivres manquaient et plusieurs personnes étaient déjà très souffrantes Une société d'émmigration avait donné, parait-il, 2 piastres à chaque émigrant pour sa nourriture jusqu'à Winnipeg, mais peu après avoir passé Montreal tout était épuisé. En arrivant à Fort-William le conducteur du train acheta pour $ 20,00 de nourriture, ainsi que des stimulants pour ces affamés.

—Nouvelle importante pour les Dames.-La compagnie Collin, Limitée s'est assurée le concours de Mme Renaud, modiste de Paris. Les dames et demoiselles qui désirent se faire habiller avec recherche et à la dernière mode n'ont qu'à s'adresser à notre département de nouveautés. Satisfaction garantie et prix très modérés.—La compagnie Collin Limitée au Public— Nous attirons l'attention du Public sur notre grande IMPORTATION de printemps en nouveautés, tapis, prélarts, etc. etc. Grand assortiment de meubles vendus à des prix défiant toute concurrence et par payments mensuels, au gré des acheteurs. Rabais de 20 0/0 pour ventes au comptant, durant le mois de mai.

—Vente à prix réduits— La Compagnie Collin limitée, voulant s'assurer une bonne clientèle pour l'avenir, a décidé de faire un rabais considérable sur Blouses et Costumes d'été ainsi que sur Chapeaux pour Dames— Durant la semaine qui vient de s'écouler, de nombreuses commandes ont été faites à la Compagnie Collin pour Mme Renaud, modiste de Paris. Les dames et demoiselles qui désirent confier leurs ordres pour robes et chapeaux pour la saison, feraient bien de se décider au plus tôt pour être servies selon leur désir.

—Nous annoncions la semaine dernière que la musique du mois de Marie à la Cathédrale, du 6 au 12 mai, avait été faite par les Dames Patronesses de l'Hospice Taché. On nous a appris, depuis, que le chœur dont nous avions fait l'éloge s'était recruté parmi les dames de la paroisse en général, sans l'initiative d'aucune Association en particulier. Nous faisons cette rectification avec plaisir, car elle nous permet de réitérer à ces dames l'appréciation que le public a faite de leur zèle aimable et de leurs mérites artistiques. La musique a été fournie avec succès la semaine dernière par les Enfants de Marie.

AVIS

Des soumissions cachetées, marquées "Tenders for Dormitory" seront reçues par le sous-signé à son bureau, Département des Travaux Publics, jusqu'à lundi, le 20 mai 1907, pour l'érection d'une bâtisse dortoir, sur les terrains du collège agricole lots 3 et 4 St. Charles.

Un chèque accepté, pour 5 °/o du montant de la soumission devra accompagner la dite soumission ; ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait ou negligerait de remplir son contrat.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'Architecte Provincial, Bâtisses du Parlement, Winnipeg.

La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Winnipeg, 8 mai 1907.
R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

Allen Line, St. John à Liverpool.	
Parisian	6 Avril
Allen Line, Halifax à Liverpool.	
Virginian	13 Avril
Dominion Line, Portland à Liverpool.	
Kensington	6 Avril
Dominion	13 Avril
Can. P. Ry. Lines, St. John à Liverpool.	
Empress of Britain	5 Avril
Lake Champlain	13 Avril
Donaldson Line, St. John à Glasgow.	
Salacia	6 Avril
Cassandra	13 Avril
White Star Line, New-York à Liverpool.	
Teutonic	3 Avril
Baltic	10 Avril
White Star Line, Boston à Liverpool.	
Cymric	25 Avril
Cunard Line, New-York à Liverpool.	
Lucania	6 Avril
Caronia	9 Avril
Cunard Line, Boston à Liverpool.	
Ivernia	2 Avril
Saxonia	16 Avril
French Line, New-York à Havre.	
La Lorraine	4 Avril
La Bretagne	6 Avril
Athlantic Transport Co., New-York à London.	
Minnetonka	6 Avril
Minneapolis	13 Avril
American Line, New York à Southampton.	
New-York	13 Avril
St. Louis	20 Avril
Red Star Line, New-York à Antwerp.	
Kroonland	6 Avril
Vaderland	13 Avril
North German Lloyd Line, New-York à Bremen.	
Grosser Kurfuerst	4 Avril
Kaiser Wilhelm II	9 Avril
Hamburg American, New-York à Hamburg	
Graf Waldersee	6 Avril
Bleucher	11 Avril

Billets pour les bateaux à vapeur vendus pour et de toutes les parties du mondes service direct au Havre, Boulogne-Sur-Mer Anverps et autres points sur le continent Pour plus d informations s'adresser à,

W. P. F. CUMMINGS,
G. S. S. A.
Chambre 107, C. P. R. Depot.
Tel. 761 762. Winnipeg Man

VOUS DIGEREZ MAL

C'est là, mesdames, la cause la plus frequente de ces troubles qui vous affectent le cœur, la tête et le foie.

VOUS NE DEVIENDREZ JAMAIS FORTES ET SOUFFRIREZ TOUJOURS TANT QUE VOUS NE PRENDREZ PAS DES "PILULES ROUGES", LE REMEDE PAR EXCELLENCE POUR RECONSTITUER LE SYSTEME FEMININ.

Suivez l'exemple de Melle Eugénie Jetté, 177 rue Champlain, Montréal.—Lisez bien ce que les PILULES ROUGES ont fait pour elle.—Que n'en serait-il de même pour vous.

Il y a déjà assez d'écueils auxquels la femme ne saurait se soustraire, sans qu'elle semble chercher à s'en créer d'autres par sa pure négligence.

Celle-ci ne devrait jamais oublier que chez elle tout particulièrement, lorsqu'il s'agit de la santé, tout compte, même les choses les plus insignifiantes en apparence. Il y a tant de délicatesse dans cet organisme si fragile ! Le moindre incident peut en entraver le bon fonctionnement.

Mieux avisées, les femmes d'aujourd'hui s'entourent bien de certaines précautions et elles ont pour elles-mêmes des égards que justifie l'état de faiblesse générale qui les caractérise pour la plupart.

L'art de bien manger est difficile et pourtant c'est tout le secret de bien vivre et surtout de se maintenir en santé.

Que de dyspeptiques, mon Dieu ! à l'aurore de ce siècle où le plus grand nombre des maladies est causé par les troubles digestifs !

Surveillez votre digestion, mesdames, maintenez toujours vos intestins en parfait ordre, et, libre de toute entrave, votre estomac suppléera aux besoins d'une saine nutrition ; ainsi, vous vous éviterez bien des ennuis.

Malheureusement, il y a des estomacs capricieux. Dans ce cas, la meilleure nourriture absorbée dans les conditions les plus hygiéniques, peut encore être nuisible. Alors, il faut nécessairement aider le travail de la digestion. C'est ce qui arrive le plus généralement.

De tous les digestifs connus, il n'est encore rien de comparable aux Pilules Rouges qui se recommandent à toutes les femmes.

C'est le remède du jour et pour cause !

Ecoutez plutôt le récit de Mademoiselle Eugénie Jetté :

"Lorsque je commençai à prendre des Pilules Rouges, il y a trois ans, j'avais la tête et le cœur considérablement affectés. Depuis deux ans que j'étais entre les mains des médecins et mon état devenait de plus en plus critique. D'une faiblesse extrême, j'avais peine à me mouvoir.

Deux médecins avaient bien compris que ma mauvaise digestion occasionnait tout cela, mais aucun ne put y remédier d'une façon satisfaisante. Pourtant, ce ne sont pas les prescriptions qui ont manqué ! Ce que j'en ai subi des visites et pris des drogues ! puis, que de temps perdu et d'argent dépensé !

Heureusement que les effets bienfaisants des Pilules Rouges sont enfin venus mettre un terme à tant de souffrances et à un tel gaspillage.

En quatre mois, pendant lesquels je n'ai pris que dix boites de Pilules Rouges, je fus complètement guérie de ce mal qui me désespérait et était pour moi un réel martyre.

Les Pilules Rouges ont fait disparaître, sur le champ, la cause évidente de ma maladie : les troubles digestifs. C'est tellement vrai que depuis que ma digestion s'opère facilement, depuis que mon estomac n'éprouve plus de ces lourdeurs qui en obstruaient le passage, depuis que mes intestins sont réguliers, ma santé en général est devenue excellente et je me porte à merveille.

Voilà donc bien véritablement l'œuvre des Pilu- ... servir à tant de femmes qui ... Mademoiselle Eugénie ...



Melle JETTE, 177 rue Champlain, Montréal

Rien de plus facile à expliquer que l'action des Pilules Rouges en pareil cas.

Les Pilules Rouges s'adaptent à tous les besoins du système féminin. Elles s'identifient avec le sang pour parcourir tous les organes qu'elles alimentent et renforcent. C'est une medecine qui s'adapte à toutes les constitutions. Préparé soigneusement par des chimistes expérimentés et d'après les plus récentes données de la science, ce remède répond absolument aux besoins de nos jours.

CONSULTATIONS GRATUITES : Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS.— Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leur bureau de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez nous 50c pour une boite ou $2 50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le l'ouvrier ou le travailleur. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, le commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, On

On Demande

Un instituteur ou institutrice pour l'Ecole Ste Elizabeth No. 1072. Prière de faire connaître si on sait la musique.

S'adresser à
ELIE B. ROCAN Ptre.
Sec.-Trésorier.
Ste-Elizabeth Man.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 4

"Il nous est défendu d'aimer,
"quiqu'un, fut-ce notre enfant,
"plus que la vérité, plus que la
"probité, plus que l'honneur."

Mme Emmeline Raymond.

III

Au frou-frou de sa balayeuse de dentelles, le fonctionnaire irrité fronçait le sourcil, levant une tête menaçante ; mais sa colère ne pouvait tenir à la vue de cette jolie femme qui attachait sur lui des yeux confiants et le saluait du plus gracieux sourire, le remerciant d'avoir bien voulu la recevoir. A ce coup d'audace le Monsieur se trouvait démonté et Mme de Blignac, maîtresse de la situation, commençait un plaidoyer chaleureux. On l'écoutait : le moyen de renvoyer une si charmante personne ? Et puis, le titre de vicomtesse ne nuisait pas non plus. Les titres sont des objets dont la fabrication se trouve interrompue, ils ont donc pour nos modernes démocrates le même prix que les vieilles tapisseries des Flandres ou les émaux de Bernard de Palissy. Avoir dans son antichambre une vicomtesse, et très jolie vicomtesse, cela vous flatte, même et surtout si vous êtes démocrate,

Parfois la mémoire de Mme de Blignac lui faisait défaut, mais jamais son audace. Un jour qu'elle sortait de chez elle, une amie l'aborde et lui recommande un employé de bureau, renvoyé la veille La vicomtesse promet son appui et donne immédiatement au cocher l'adresse du ministere. Par bonheur le ministre s'y trouve et la reçoit. Mme de Blignac entame un panégyrique enthousiaste de son protégé ; si bien que l'Excellence, pressé d'en finir, promet que sa bienveillance est acquise et demande le nom pour l'inscrire en note.

Le nom ! ah ! le nom. Il était bien loin de la mémoire de la belle solliciteuse : elle ne l'avait entendu prononcer qu'une fois, au vol, et il ne lui en restait nul souvenir. Toute autre s'en serait embarrassée; cependant la vicomtesse esquissant le plus charmant sourire, avoua qu'elle ignorait absolument le nom de son protégé, mais que ce nom ne servait de rien puisqu'on savait que c'était un commis renvoyé la veille. L Excellence étourdie de tant d'aplomb, prit sa note et réintégra le serviteur disgracié. C'était le plus beau coup de la vicomtesse ; elle aimait à s'en souvenir et le narrait d'une façon fort originale. "Ce bêta de ministre, disait-elle en forme de conclusion, je ne sais pourquoi il tenait tant au nom : voulait-il ou ne voulait-t-il pas me faire plaisir Là était toute la question."

Recommander Lolita semblait à ses amies chose fort simple. Cependant, ces dames se heurtèrent à une difficulté qu'elles n'avaient pas prévue : elle faillit même ne pas les recevoir. Néanmoins, au bout d'un quart d'heure d'attente, on les fit pénétrer dans le boudoir japonais, hermetiquement voilé de ses rideaux, stores, paravents, qui y entretenaient une pénombre mystérieuse.

me de Blignac ne tarda pas à paraître ou plutôt, à faire entendre le bruissement de son peignoir de soie. Elle écouta les trois amies et leur répondit avec son affabilité habituelle, mais elle n'espérait pas pouvoir sortir avant plusieurs jours. Pourquoi ? Ces dames l'ignoraient.

Une femme de chambre fut appelée et invitée à lever les stores, ce qui permit à quelques rayons de jour de pénétrer dans le boudoir. La vicomtesse s'avança alors vers une glace et considéra attentivement son nez Hélas ! sur ce nez s'étalait un gros bouton rouge orné d'une affreuse petite pointe blanche Impossible d'aller solliciter comme cela !! La vicomtesse connaissait son Florian ; elle savait que

Vieille femme n'obtient plus rien ;
mais elle modifiait ainsi ce vers connu :
Laide femme n'obtiendra rien.

Cela, disait-elle, était plus vrai encore.

D'un coup de timbre, elle rappela la caméristе pour lui demander un chapeau et une voilette. Mme de Blignac posa son chapeau avec soin, sur l'édifice élevé de sa coiffure ; puis elle ajusta la voilette ..ce maudit bouton se voyait encore ! Elle essaya alors de faire descendre le voile plus bas, jusqu'à la bouche ; mais un tel expédient la défigurait ; car c'était precisément son triomphe, ce petit nez blanc et delicat dépassant audacieusement la voilette noire, Non, il fallait y renoncer.

Heureusement, la vicomtesse avait plus d'une corde à son arc et voyant l'air désapointé de ses visiteuses, elle s'approcha d'un petit bureau, prit une feuille de papier rose, ornée au milieu de son chiffre, puis écrivit quelques lignes qu'elle glissa dans un enveloppe également rose , elle cacheta avec sa bague héraldique, après avoir écrit l'adresse :

MONSIEUR FORTUNÉ
de l'Académie Française
Boulevard de Courcelles.

—Vous porterez cela vous-même, lundi, mademoiselle, et toute seule, dit-elle à Lolita Ne manquez pas d'apprendre à M. Fortuné que je suis très souffrante et que, sans ce contretemps, j'aurais eu le plaisir de le voir moi-même. Je crois pouvoir vous assurer du succès.

On remercia et l'on sortit.

—Eh bien ! demanda Mme Levallois, que pensez-vous de la vicomtesse de Blignac ?

—Je dis que c'est une personne très obligeante et qui paraît très influente, répondit Lolita.

Puis, elle se mit à rire, en songeant que c'était précisément ce qu'on lui avait repondu, deux heures plus tôt.

Lundi, nous serons parties, dit Marthe ; nous avons promis à mon oncle d'arriver chez lui samedi soir ; mais j'espère bien que tu nous écriras tout de suite le compte rendu detaillé de ta visite et de ton installation, si, comme le dit la vicomtesse, le succès est assuré.

—Tu peux y compter, répondit Lolita. Puis, serrant affectueusement les mains de la mère et de la fille : adieu et merci, a jouta-t-elle.

IV

La nuit tombait. L'omnibus de Clichy-Odéon remontait lentement la rue Notre-Dame-de-Lorette dont la pente était rendue glissante par un froid brouillard de novembre. Les trois beaux percherons, attelés de front comme à un char antique, avaient peine malgré le cheval de renfort, à hisser le lourd véhicule jusqu'au point de la rue de Douai où la montée s'aplanit ; et ils secouaient impatiemment leur crinière grise sur leur beau cou arrondi que tendait l'effort.

Tout à coup, sans que le conducteur eût fait arrêter, une ombre svelte surgit sur la plate-forme où elle se trouva éclairée par les réflecteurs électriques d'un grand magasin de coiffure. C'était une jeune fille, vêtue d'un cache-poussière ou cache misère peut-être, et d'une petite toque noire, en imitation d'astrakan. Rien n'apparaissait de sa toilette sous le long manteau qui la couvrait, sinon une paire de bottines très minces, élégamment cambrées et des gants de peau de Suède noirs, un peu fanés, mais soigneusement recousus. C'était une femme pauvre, mais une femme comme il faut, il n'y avait pas à s'y tromper. De plus, elle était remarquablement jolie et ce fut sans doute cette dernière qualité qui décida un jeune homme, occupant une des dernières places de l'omnibus, à la lui céder pour prendre la sienne sur la plate-forme.

Elle remercia, d'un geste poli, s'assit, visiblement soulagée, puis laissa errer distraitement sur la vitre qui lui faisait face, le regard un peu triste de ses grands yeux.

Cependant, le jeune homme qui se trouvait près d'elle, quoique sur la plate-forme, n'avait pas cessé de l'observer. Il trouvait sans doute un plaisir d'artiste (car rien en lui n'indiquait l'insolence de l'homme de mauvaise compagnie) à étudier dans les moindre détails l'admirable type de la jeune voyageuse. Et d'abord, elle était très jeune. Ses yeux bleu foncé, profonds, surmontés de sourcils très allongés et très minces, mais d'un noir de jais, étaient sérieux, presque sévères, le nez un peu long, fin, et droit, confirmait la gravité du type. Ce haut de visage avait presque vingt ans mais la bouche était d'une fraîcheur, et la petite oreille qui disparaissait presque sous la torsade des cheveux blonds, d'un velouté qui n'appartient guère qu'à l'adolescence. Le cou flexible, l'ovale mignon étaient d'une enfant. Certes, si ces yeux tristes pouvaient s'animer et s'adoucir, le visage qu'ils éclairaient devait réunir tous les genres de séduction.

Quand l'omnibus s'arrêta à la place Clichy, la jeune femme, qui avait demandé une correspondance, en descendit pour remonter presque immédiatement dans le tramway de l'Etoile. Ses sourcils noirs eurent un imperceptible mouvement lorsqu'elle aperçut son voisin de l'omnibus qui prenait place en face d'elle. Il vit cette ombre de contrariété sur son visage et s'abstint de la regarder. Le trajet, d'ailleurs fut court ; devant le parc Monceau, le jeune homme descendit, sans faire arrêter. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant la jeune voyageuse faire un signe au conducteur et descendre aussi !

Le jeune homme traversa rapidement, pour ne pas avoir l'air de la suivre (décidément, c'était un homme bien élevé) ; mais au bout de quelques pas, il s'aperçut avec stupéfaction qu'elle le suivait. Il touchait au terme de sa course, sinon de ses étonnements. Il entra dans une maison de belle apparence, s'essuya les pieds, puis se retournant pour regarder dans la rue, il vit sa jeune voisine d'omnibus à quelques pas de lui. Elle paraissait non seulement fort surprise, mais un peu gênee. Il monta, tandis qu'elle entrait dans la loge du concierge.

Deux minutes plus tard, la porte du second étage qui s'était ouverte devant le jeune homme, se rouvrait devant la jeune femme Mais, tandis que celui-ci avait pénétre en habitué, prenant seulement le temps d'accrocher son pardessus dans l'antichambre, la nouvelle venue dut donner son nom à un domestique, lequel, après lui avoir fait traverser deux pièces faiblement éclairées, l'introduisit dans une grande chambre, moitié salon, moitié bureau, et a la annoncer à l'une des portes : "Mademoiselle Dolores Deciermont"

Au même moment, le jeune homme de l'omnibus traversait la piece donnant la main à une fillette d'environ douze ans, qui le tirait de toutes ses forces, en criant :

—Vite, vite ! Emile, je veux faire une partie de dominos avant le dîner.

Ils disparurent tous deux derrière une portière en tapisserie, couverte de chiens et de chasseurs dont ils semblaient suivre la rapide allure. Pendant ce court instant, le jeune homme et la jeune fille s'etaient regardés en rougissant mutuellement.

(A suivre)

—Pour la fête du 24 mai vous aurez un grand choix de pièces pyrotechniques pour feu d'artifice, chez J.-B Leclerc, No. 15, avenue Provencher, St-Boniface.

M. ADOLPHE BOUCHARD, FORT KENT, Maine

Après avoir été sept mois malade au lit, dix-huit mois sans être capable de sortir de sa maison, abandonné de ses médecins, condamné par l'hôpital comme incurable, trouve son salut là ou tant d'hommes ont été guéris : dans les PILULES MORO.

IL SOUFFRAIT D'UNE MALADIE DE FOIE ET NE POUVAIT PAS DIGERER SES VIVRES.

L'histoire de tous les hommes est identique. La constitution est généralement robuste, mais il vient un moment, tôt ou tard où la santé s'altère, dépérit, devient quelquefois un danger pour la vie de l'homme qui négligerait trop longtemps de se soigner. C'est surtout le cas, pour les gens adonnés à un travail dur et pénible, occasionnant une grande dépense de force et d'énergie.

Il est un remède spécial, unique et naturel pour les hommes, déjà il a fait des preuves partout. Ce n'est certes pas une prescription de charlatans, il a produit des résultats merveilleux là où il a été essayé.

Lequel d'entre vous, Messieurs, n'a pas entendu parler avec avantage des Pilules Moro, le grand remède pour les hommes ?

Les Pilules Moro ont gagné d'emblée la confiance des hommes, mais pour vous convaincre encore mieux, nous nous empressons de vous donner des preuves évidentes qui attestent de l'efficacité de ce remède. Il y a quelque temps, M. Bouchard nous écrivait pour nous dire qu'il était malade depuis dix-huit mois, qu'il éprouvait des douleurs à l'estomac, aux côtés, qu'il était faible, ne pouvait pas travailler et pouvait à peine marcher, que trois docteurs l'avaient soigné sans lui faire de bien et qu'il avait aussi passé trois semaines à l'hopital sans obtenir de soulagement Nous nous empressâmes de répondre à sa lettre, lui donnâmes les avis dont il avait besion et lui recommandâmes les Pilules Moro. Quelques semaines après il nous annonce qu'il est mieux, qu'il souffre moins, qu'il se sent beaucoup plus fort, et, dans une autre lettre, il nous déclare, tout joyeux, qu'il est complètement guéri.

Monsieur Bouchard veut que tout le monde sache qu'il doit son parfait rétablissement aux Pilules Moro seulement et aux avis des Médecins de la Compagnie Médicale Moro ; que les conseils qu'il reçut ne lui coutèrent pas un sou. De notre côté, nous sommes très heureux aussi, de présenter aujourd'hui son portrait aux nombreux amis des Pilules Moro, parce [...] Bouchard [...] un homme à [...] maintenant [...] mais. Il est florissant de santé. C'est ce qu'il faut pour arriver au succès.

M. ADOLPHE BOUCHARD,
Fort Kent, Maine.

Voici sa lettre :

Messieurs,

Veuillez avoir la bonté de m'excuser si j'ai été si négligent pour vous écrire. Je veux vous dire aujourd'hui que je suis guéri et vous raconter toute l'histoire de ma maladie : J ai été dix-huit mois au lit. Pendant sept mois j'ai été incapable de me lever, j'étais faible toute nourriture me fatiguait, j'avais mal à l'estomac, dans les intestins et dans le côté droit. Durant les autres onze mois, je me levais un peu, mais il fallait m'appuyer sur une chaise pour marcher. Je m'étais fait soigner par trois médecins qui, n'ayant pu me faire de bien, me transportèrent à l'hôpital où je restai trois semaines. Les bonnes sœurs qui prenaient soin de moi, ne purent me soulager et le docteur de l'hôpital voulut me faire opération. Je n'ai jamais consenti à cela. Ma femme ayant lu sur les journaux que les Pilules Moro avaient guéri des maladies semblables à la mienne, me suggéra de consulter les médecins de la Compagnie Médicale Moro. Vous m'avez recommandé de prendre les Pilules Moro en me donnant une foule de conseils que j'ai bien suivis. Après l'emploi de six boîtes de Pilules je me suis senti mieux et j'ai continué le même remède jusqu'à l'emploi de trente boîtes. Maintenant je suis très bien. Il y a deux ans de cela et je fais facilement tout mon ouvrage ; je suis mieux que je n'ai jamais été. J'ai beaucoup engraissé, je pèse 150 livres quand je pesais avant 120 livres.

Je vous remercie donc mille et mille fois de vos bons conseils ; sans vous je serais certainement mort. Je vous envoie mon portrait et vous pourrez publier ma lettre sur les journaux, afin que tous les hommes qui souffrent comme j'ai souffert, prennent les Pilules Moro.

Je demeure,
Votre très reconnaissant,
ADOLPHE BOUCHARD.

Jeunes hommes, êtes-vous affaiblis, malades et débilités comme M. Bouchard ? Votre vigueur est-elle épuisée, votre ambition et votre courage sommeillent-ils ?

Etes-vous bien de ces jeunes gens vieux avant l'âge ? Avez-vous des douleurs dans le dos ou dans les membres ? Souffrez-vous de dyspepsie ou de mal de rognons ?

Voici pour vous la guérison par un traitement qui n'a jamais échoué et qui donne des résultats rapides et durables s'il est bien suivi. C'est le traitement par les Pilules Moro pour les Hommes. Les Pilules Moro ont guéri des milliers de cas réputés incurables; si vous êtes fatigués de dépenser de l'argent pour des drogues sans valeur, commencez à les prendre dès aujourd'hui. Les Pilules Moro ont guéri 50,000 hommes, tant des Etats-Unis que du Canada, et qui étaient réputés incurables. Venez sans crainte à nos bureaux voir les Médecins des Pilules Moro, ou écrivez leur. Leurs consultations sont tout à fait gratuites, elles ne coûtent pas un sou. Ces médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.